

**Bureau du 19 novembre 2001**

**Décision n° 2001-0263**

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située 33, rue des Bienvenus, à l'angle de la rue Alexis Perroncel et appartenant aux consorts Gomes de Arede-Araujo Pereira**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 8 novembre 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Afin de réaliser l'élargissement à 14 mètres de la rue Alexis Perroncel, à l'angle de la rue des Bienvenus à Villeurbanne, la Communauté urbaine envisage d'acquérir une parcelle de terrain de 42 mètres carrés appartenant aux consorts Gomes de Arede-Araujo Pereira.

Cette acquisition interviendrait à titre gratuit pour 32 mètres carrés, conformément aux dispositions du permis de construire PC 06926600-0022, délivré le 19 juin 2000 et le surplus, soit 10 mètres carrés, au prix de 1 219,59 € (8 000 F) admis par les services fiscaux ;

Vu ledit dossier ;

Vu le permis de construire PC 06926600-0022 délivré le 19 juin 2000 ;

Vu la délibération du Conseil n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001 ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** le projet d'acte qui lui est soumis.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer tous les documents et actes nécessaires à la régularisation de cette affaire.

**3° - Le montant** de cette acquisition de 1 219,59 € (8 000 F) ainsi que les frais d'actes notariés estimés à 609,80 € (4 000 F) seront financés sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2002 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0499.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,